



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES & TECHNIQUE

PROCES VERBAL N° 13

Réunion plénière : 29 avril 2025

Lieu : DARNETAL à 18h30

Membres présents : Jacques CHANCEREL, Charly LEMAITRE, Pierre COLLETTE, Raphaël GRIEU. Martial MOTTE, Damien CROCHEMEORE, Elvis ESSEINTH, Jean Pierre VILPOIX

Membres excusés : Jean Yves Julien président du DFSM, Michaël BUNEL membre du comité directeur, Gérald PERONNET

Invités : Pierre GRANDIN CDFA, Coralie BELIN CDFA, Annaëlle VIVET directrice du DFSM

Appel des décisions :

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des jeunes et technique sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours pour les rencontres de championnats et dans le délai de 2 jours pour les rencontres de coupes, à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Civilités :

La commission des jeunes et technique du DFSM présente ses sincères condoléances au club de Montivilliers ainsi qu'à la famille de Mr MAX MABILLE ancien membre de la commission des jeunes du district maritime de football, et éducateur de AS Montivilliers.

Adoption des procès-verbaux

La commission adopte le PV n°12

Le FAL

À la suite de notre dernière plénière et dans l'optique de mettre en place ce logiciel pour les saisons futures, Sébastien Farcy responsable informatique de la ligue nous présente ce logiciel en détail. A l'issue de cette présentation les membres de la CDJT donnent un avis favorable pour continuer vers la mise en place de ce logiciel.

La Journée Nationale des Débutants

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot



L'organisation de la JND est prévue le samedi 14 juin 2025 sur trois sites :

STADE PELE OYLMPIQUE HAVRE TREFILERIES LES NEIGES

STADE FOUCARMONT

STADE LOZAI PETIT QUEVILLY

Football animation

La commission rappelle aux clubs que l'on ne fait pas de tournoi avec classement en U7, et U9.
L'organisation et la participation à des tournois dans ces catégories d'âges sont sanctionnable financièrement voir annexe financière du DFSM.

Les formations :

Toutes les informations sont à retrouver dans le cahier technique qui se trouve sur le site du DFSM.

Fin de la réunion 21h00

La prochaine plénière aura lieu fin Juin date et lieu à définir.

Le Président
M. GRIEU Raphael

Le secrétaire
M. CHANCEREL Jacques